

Tournoi Holibad N°4 Règlement Saison 2024 - 2025

Généralités :

Le Tournoi HOLIBAD 4 est ouvert aux Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Séniors quel que soit leur classement, uniquement dans les disciplines Simple Hommes et Simple Dames. Le tournoi se déroule le **Samedi 09 août 2025**, au Centre National de Tennis de Table Bernard Jeu, situé Rue de la Méditerranée 34140 MEZE, d'une capacité de 14 terrains.

Dates et Horaires :

Le Tournoi se déroule à la date et aux horaires suivants : Samedi 09 août 2025 avec début des matches à 09h00 avec fin à environ de 13h30. Les horaires seront confirmés suivant le nombre de forfaits et de joueurs. Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent évoluer, dans les limites prévues par le RGC, en accord avec le Juge-Arbitre et suivant les mesures sanitaires de la période. Les joueurs sont convoqués 60 minutes avant le début de leur premier match. Chaque joueur doit se faire pointer dès son arrivée dans la salle. Les matches peuvent être lancés avec une heure d'avance sur l'horaire annoncé. Tout joueur désirant s'absenter pendant la compétition doit se signaler tant à la table de marque qu'au Juge-Arbitre dont il doit obtenir l'accord.

Rétro- planning :

Jeudi 31 juillet 2025 : date de prise en compte du CPPH.

Vendredi 1^{er} août 2025 : date limite des inscriptions.

Lundi 04 août 2025 : confection des tableaux.

Mercredi 06 août 2025 : envoi aux clubs / joueurs des convocations.

Inscription :

Seuls les joueurs licenciés sur le territoire français peuvent participer. Si les inscriptions sont plus nombreuses que ne le permettent les conditions d'organisation (environ 80 joueurs), l'Organisation se réserve le droit de refuser des joueurs afin de garantir des tableaux équilibrés sportivement. Les critères de sélection des inscrits se fera 1/ au CPPH 2/ à la date d'inscription.

Désignation des têtes de séries et confection des tableaux :

Les têtes de séries et têtes de poules sont désignées sur la base du CPPH, selon le Top Fédéral disponible sur MyFFBaD. Les poussins sont placés selon le Top Fédéral disponible sur MyFFBaD dans le tableau Benjamin.

Les tableaux sont réalisés en poules de 4 uniquement, confectionnés dans l'ordre du CPPH et en Tops.

En cas de faible affluence dans certaines catégories, l'Organisation se réserve le droit d'effectuer des regroupements.

Montant des droits d'inscription :

Le montant d'une inscription est fixé à 15 € par joueur. Le règlement pourra s'effectuer directement sur place.

Arbitrage :

Le Juge Arbitre Principal de ce tournoi est Monsieur **DELORY Kevin** et Le Juge Arbitre Adjoint est Madame **CERCUS Juliette**.

Volants :

Le volant officiel, désigné dans le Règlement Particulier est le **VICTOR QUEEN**. Il sera utilisé par les joueurs en cas de désaccord entre eux et sera en vente sur place le jour de la compétition.

Divers :

Le temps de préparation autorisé sur le terrain est fixé à **3 minutes**. Des éléments suspendus peuvent être situés en dessous de la hauteur réglementaire (9 m.). Au service, un volant touchant l'un de ces éléments est à remettre une fois. En dehors de ce cas, il est compté faute.

Le comité d'organisation décline toutes responsabilités en cas de vol, perte, accident ou autres incidents.

Le vainqueur du match sera le joueur qui aura remporté 2 sets gagnants de 21 points minimum. Le temps de pause pour un joueur entre deux matchs sera de 20 minutes.

